

Québec, le 15 mars 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 25 février 2016 était déposé par le député de Rosemont à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 1 456 pétitionnaires demandant au gouvernement de rétablir les prestations d'aide financière de dernier recours pour les adultes qui séjournent dans un centre offrant des services en toxicomanie avec hébergement, tout en rehaussant le financement des centres d'intervention en dépendance afin d'assurer leur survie et l'accessibilité pour toutes les personnes qui font le choix courageux d'entamer une thérapie pour vaincre une dépendance.

Rappelons que la mesure en vigueur depuis le 1^{er} mai 2015 visait à remplacer la prestation de base et l'allocation pour contraintes temporaires versées aux personnes bénéficiant de la prestation spéciale pour frais de séjour pour des services en toxicomanie par une allocation de dépenses personnelles correspondant à un montant de 200 \$ par mois.

L'objectif était d'assurer une meilleure cohérence de l'aide financière versée aux prestataires et à garantir une plus grande équité envers les prestataires pour qui l'État prend déjà en charge les frais d'hébergement.

En ce qui a trait à l'accès aux services en toxicomanie pour les personnes bénéficiant de la prestation spéciale pour frais de séjour pour des services en toxicomanie, je tiens à vous assurer que les modifications proposées n'auront pas d'incidences sur l'admissibilité à cette prestation spéciale.

...2

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de s'assurer que l'offre de services en toxicomanie demeure suffisante pour répondre à la demande. À cet égard, le MTESS a mis en place une mesure transitoire d'aide et d'accompagnement visant à aider les centres aux prises avec des difficultés financières en raison de la modification réglementaire du 1^{er} mai 2015. De plus, le MSSS a annoncé la mise en place d'un soutien financier à l'intervention, les modalités de ce programme seront connues sous peu.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

François Blais